

DÉCISION MUNICIPALE

prise en vertu des articles L. 2122-22 et L. 2122-23
du Code Général des Collectivités Territoriales

2025 – 78 : TARIFS DES ACTIVITES DU SERVICE ENFANCE SEJOURS VACANCES D'ETE 2025

LE MAIRE DE LA VILLE DES HERBIERS

Vu les articles L. 2122-22 2° et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n°5 du Conseil municipal du 7 juillet 2022 donnant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire,
Vu la décision municipale n°109 du 1^{er} août 2013 modifiée instituant la régie de recettes des activités péri-éducatives renommée régie de recettes Enfance-Jeunesse,
Vu l'arrêté municipal n°968 du 29 juin 2023 donnant subdélégation de fonctions et de signature à Madame Hélène CHENAIS, conseillère municipale, chargée des Finances,
Considérant la nécessité de fixer un tarif pour les séjours vacances d'été organisées par le service Enfance,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Les tarifs des séjours organisés par le service Enfance pour l'été 2025 sont fixés ainsi qu'il suit :

Séjour GS-CP : 3 jours et 2 nuits, du Mercredi 9 au Vendredi 11 Juillet, au camping « La Rivière » Sainte Cécile pour les 5/7 ans :

Activités prévues : Ateliers d'éveil musical, chants et comptines avec l'association Wagon Lune, Baignade Piscine, Grand jeu, Nuits sous tente...

	QUOTIENT							
	<500	501-700	701-900	901-1100	1101-1300	1301-1500	1501-1700	>1701
HERBRETAIS 2025	87€	92€	102€	112€	117€	122€	128€	133€
NON HERBRETAIS	109€	115€	127.5€	140€	146€	152.5€	160€	166€

Séjour CE: 4 jours et 3 nuits, du Mardi 15 au Vendredi 18 Juillet, au camping « La Rivière » Sainte Cécile pour les 7/9 ans :

Activités prévues : Jeu d'Enquête de l'Office de tourisme Lac de Touchegray, Initiation Canoé Kayak avec bulles d'Air tourisme Lac de Touchegray, Grand jeu, Nuits sous tente...

	QUOTIENT							
	<500	501-700	701-900	901-1100	1101-1300	1301-1500	1501-1700	>1701
HERBRETAIS 2025	144€	149€	159€	169€	179€	189€	194€	199€
NON HERBRETAIS	180€	186€	199€	211€	224€	236€	242.5€	249€

Séjour CM: 5 jours et 4 nuits, du Lundi 21 au Vendredi 25 Juillet, au camping Saint-Jean de Monts pour les 9/11 ans :

Activités prévues : Initiation au Char à Voile avec la Base Nautique, Accrobranche sur le site Explora Parc, Baignade en mer et jeux de plage, Grand jeu, Veillées animées, Nuits sous tente...

	QUOTIENT							
	<500	501-700	701-900	901-1100	1101-1300	1301-1500	1501-1700	>1701
HERBRETAIS 2025	159€	164€	174€	184€	194€	204€	209€	214€
NON HERBRETAIS	199€	205€	217.5€	230€	242.5€	255€	261€	267.5€

ARTICLE 2 : Aucune réduction n'est prévue pour ces activités. Les recettes seront perçues par le biais de la régie de recettes Enfance-Jeunesse.

ARTICLE 3 : M. le Directeur Général des Services et Mme le comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Transmise en Préfecture le : 02 JUIN 2025
Publiée électroniquement le : 02 JUIN 2025

LES HERBIERS, le 27 mai 2025
Par délégation spéciale du Conseil municipal,
Christophe HOGARD, Maire,
Par délégation du Maire,
Hélène CHENAIS, conseillère municipale chargée des finances

